

Nyon, le 23 février 2023

P.a. Maria-Eva Giardiello
Route d'Oulteret 42
1260 Nyon

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre Assemblée Générale et statutaire

Mercredi 22 mars 2023 à 19h00 - Salle communale de Nyon

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences par signature de la liste à l'entrée de la salle
2. Désignation des scrutateurs ou scrutatrices
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AG statutaire de 2022 (sur le site)
5. Admissions – Démissions - Radiations – Modifications
6. Rapport de la Présidente
7. Rapport du caissier sur l'exercice (comptes sur le site dès le 10 mars 2023).
8. Rapport des vérificateurs
9. Discussions et approbations des rapports
10. Jubilaires 2022 (merci de nous avertir, cette information ne nous est pas connue)
11. Nominations statutaires a) Présidente (e)
b) Comité
c) Vérificateurs des comptes
12. Nomination de la commission des lotos
13. Informations sur les lotos 2024
14. Fixation de la finance d'entrée - de la cotisation annuelle
15. Fixation de la compétence financière du comité pour 2023.
16. Toute société non représentée mais excusée par écrit ne paie pas de taxe d'absence.
Toute société non excusée et non représentée paie une taxe d'absence de Fr. 30.-- Art.15
17. Propositions individuelles et divers (il est rappelé que celles-ci doivent être envoyées par écrit à la présidente sept jours avant l'assemblée Art.16

Les sociétés qui désirent payer la cotisation 2023 pourront le faire directement après l'AG, contre quittance, auprès du caissier.

Au plaisir de vous rencontrer tous le 22 mars prochain, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

M.-E Giardiello, présidente



Annexes : Coupon d'inscription pour le repas qui suivra l'AG et l'apéritif

PS : Les bulletins d'inscription pour les lotos seront disponibles sur place